

AVIS AUX PROMENEURS

Présence de Physalies (espèce de méduses) aux tentacules extrêmement urticantes sur les plages

NE PAS TOUCHER

La **Physalie**, aussi appelée « galère portugaise ou galère espagnole », est un animal invertébré apparenté au groupe des méduses. Elle présente une forme très caractéristique de sac gonflé d'air, mesurant 15 à 20 cm, d'aspect rosé ou bleuté, flottant hors de l'eau et qui peut facilement être confondu avec un sac plastique ou un petit ballon de plage.



Les tentacules se présentent sous la forme de longs filaments atteignant facilement 15 m et pouvant dépasser 40 m. Ces tentacules **extrêmement urticants**, sont fragiles et se rompent facilement : ils peuvent

alors dériver au gré des vagues, loin du flotteur, ce qui n'attire pas la méfiance des baigneurs.

La physalie fréquente les mers tropicales, mais depuis quelques années, ses apparitions deviennent régulières sur les côtes d'Aquitaine et de Charente-Maritime. Sa présence sur les côtes bretonnes et normandes reste rare.

Les piqûres de physalie provoquent des **lésions de la peau très douloureuses**, avec sensation de brûlure ou de décharge électrique. **Dans 10% des cas, des symptômes plus graves apparaissent et peuvent nécessiter une hospitalisation.**

Consignes sanitaires : que faire en cas d'envenimations ?

Les piqûres de méduses se traduisent généralement par une sensation de **brûlure** plus ou moins forte qui peut durer plusieurs heures.

De petites cloques peuvent se former sur la peau, qui devient violacée, et perdurer quelques semaines.

Quelques conseils sur la conduite à tenir en cas d'envenimations

- **Rassurer et calmer la personne**
- **Retirer les tentacules sans les écraser** : l'enlèvement peut être facilité en appliquant préférentiellement de la mousse à raser ou à défaut du sable sec (pas de sable humide)
- **Racler l'ensemble** (tentacules et mousse/sable) sur la peau avec un carton rigide ou le dos d'une carte de crédit
- **Rincer les lésions** avec de l'eau de mer ou du sérum physiologique (ne pas utiliser d'eau douce, ni de vinaigre, ni d'ammoniaque) ou désinfecter avec une compresse stérile imbibée d'antiseptique
- **Consulter un médecin** si les douleurs persistent au-delà de 30 mn.

Ce qu'il ne faut pas faire !

- **Ne pas laisser la personne frotter ses lésions avec les mains.**
 - **Ne pas chercher à inciser la plaie, ni aspirer le venin, ni uriner sur la brûlure.**
 - **Ne pas rincer avec de l'eau douce** car cela faciliterait la décharge toxique des tentacules encore présents sur la peau.
 - **Ne pas exposer l'intervenant aux tentacules toxiques** (de préférence en mettant une paire de gants).
 - **Ne pas appliquer de pommade ou gel** (corticoïdes ou antihistaminiques) en première intention
- Plus rarement, d'autres symptômes peuvent survenir jusqu'à plusieurs heures après la piqûre (malaise, vertiges, maux de tête, anxiété, somnolence, fièvre, nausées, vomissements, maux de ventre, tachycardie, gêne respiratoire, douleurs articulaires ou musculaires). **Il est alors impératif de consulter un médecin ou un service d'urgence.**

Enfin, il faut rappeler que, même mortes, échouées et à moitié sèches, les cellules urticantes des méduses peuvent rester actives plusieurs jours.

Il est recommandé aux usagers des plages de ne pas y toucher et de prévenir la mairie au 02 33 47 11 44 ou mairie.blainvillesurmer@wanadoo.fr